



Assemblée générale annuelle (AGA) 2020-2021 Procès-verbal

Le mardi 27 juillet 2021 de 16 h 30 à 18:00 en visioconférence

Présences

Membres réguliers

- Rick Tanguay, Président du CA – a dû quitter à 17:18
- Laurier Tremblay, Administrateur
- Gilbert Dupont, membre régulier

Invité: Éric Labrie, CPA AUDITEUR, CA MALLETTE S.E.N.C.R.L. à 17:30

Personnel de l'OBVM :

- Huguette Thibeault, Directrice de l'OBVM
- Nassirou Gueye, Agent de projets en environnement
- Véronique Corriveau, Technicienne en environnement
- Caroline Baillargeon, Chargée de projets en environnement au Plan directeur de l'eau (PDE).

Absences

- Manon Couturier, Vice-présidente (s'est excusée)
- Dave Therrien, Secrétaire -trésorier (s'est excusé)
- Membres réguliers convoqués en réunion TEAMS

Ordre du jour proposé :

1. Mot de bienvenue aux membres de l'OBVM
2. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2019 -2020 du 10 septembre 2020 et suites données.

6. Bilan des activités 2020-2021 et planification 2021-2022
 7. Présentation et adoption des États financiers au 31 mars 2021 accompagnés du rapport de mission d'examen PAR ÉRIC LABRIE, CPA AUDITEUR CA MALLETTTE S.E.N.C.R.L. 17:00
 8. Règlements généraux et adoption des modifications;
 9. Nomination d'un vérificateur financier externe pour l'exercice 2021-2022
 10. Élection des administrateurs
 - 10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections
 - 10.2 Ouverture des mises en candidature et élections
 - 10.3 Élections 11.
- Questions diverses
12. Clôture de l'assemblée générale annuelle 2021
- Par Huguette Thibeault , Directrice générale, OBVM 13-07-2021

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue aux membres de l'OBVM par Rick Tanguay, président du CA de l'OBVM
2. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée par Rick Tanguay, président du CA, à 16h32
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
Résolution 2021-07-27_1 : Que l'assemblée générale nomme Rick Tanguay président de l'assemblée générale annuelle (AGA) et Huguette Thibeault, secrétaire de l'assemblée générale annuelle (AGA).

Proposé par: Laurier Tremblay

Secondé par: Rick Tanguay

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le président
Résolution 2021-07-27_2 : Que l'assemblée générale adopte l'ordre du jour
Proposé par: Laurier Tremblay
Secondé par: Rick Tanguay
Adopté à l'unanimité
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2019 –2020 du 10 septembre 2020 et suites données
Résolution 2021-07-27_3 : Que l'assemblée générale adopte le procès-verbal de l'AGA 2019-2020 tenue le 10 septembre 2019.
Proposé par: Rick Tremblay

Secondé par: Laurier Tremblay

Adopté à l'unanimité

1. Suites données

6. Rapport des activités 2020-2021 et à venir
 1. Statut de l'OBVM pour 2021 par Rick Tanguay, président. L'année 2021-2022 en est de fin de convention 2018-2021 comportant des défis de logistique en contexte Covid et de recrutement de personnel RH
 2. Bilan des activités du 1 avril 2020 au 31 mars 2021 et perspectives 2021-2022 par Caroline Baillargeon, Chargée de projets

Caroline Baillargeon fait un résumé de changements aux ressources humaines, de projets et de leurs statuts d'avancement. Elle mentionne la difficulté dans la dernière année à réaliser des activités terrain et du passage au mode virtuel en raison de la pandémie.

Mentionnons, entre autres:

- Mois de l'eau 2020 : Virage virtuel via Facebook. Adaptation de stratégies de mobilisation à poursuivre en 2021-2022.
- Innovateur en classe : Annulation des ateliers d'éducation relative en environnement de l'eau en classe; Adaptation de stratégies de mobilisation à poursuivre en 2021-2022.
- Histoire de Saumon : Projet débuté à l'hiver 2020 (2019-2020) se terminant au printemps 2021 (2021-2022): Une stratégie d'accompagnement des enseignant.es afin d'optimiser la prise en charge de la logistique relative aux aquariums recevant les œufs de saumons est en développement, si adhésion des écoles complétées.
- Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) maintenu. Collecte de données terrain et communication de résultats. 2021-2022 Optimisation de la démarche d'accompagnement des riverains dans l'interprétation des résultats, stratégies de mobilisation de bénévoles à développer pour le travail-terrain.
- Amélioration du suivi de la qualité de l'eau - projet externe - complémentaire au RSVL, prise de mesures additionnelles pour avoir un meilleur suivi des lacs dans le temps et brosser un portrait plus complet de leur santé. Perspectives 2021-2022 : Poursuite de l'appropriation technique et logistique et planification de suivi de lacs dans perspective d'arrimage avec le RSVL en 2021. Production d'un rapport de bilan sur l'état des connaissances sur la qualité de l'eau.
- Partenariat avec le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E): Suivi des rivières par l'OBVM complété. Récolte de macroinvertébrés sur le terrain. 2021-2022: projet de partenariat à maintenir.
- Analyse de vulnérabilité de la source d'eau potable de la Ville de Baie-Comeau : poursuite d'un contrat externe, appropriation des tâches réalisées et planification des suites à donner.

- Actualisation du Plan directeur de l'eau (PDE) de l'OBVM: conception d'un processus de concertation de l'élaboration de objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) concomitant au Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC Manicouagan. Perspectives 2021-2022: complétion et suivi du processus de validation par le MELCC.
- Garrot d'Islande : Suivi de nichoirs confectionnés par des élèves du primaire et installés par l'OBVM. Perspectives 2021-2022: Poursuite de l'optimisation d'un plan de suivi des nichoirs.
- Suivi de 1000 arbres plantés lors du G7 en 2018 au Parc des pionniers : évaluation du taux de survie complétée. Perspectives 2021-2022: Remplacement d'arbres complété en mai 2021. Élaboration d'un Plan de suivi dans une perspective d'élaboration de stratégies d'éducation relative à l'environnement de l'eau reliées aux services écologiques des arbres. En processus.
- Pêche en herbe : Initiation à la pêche blanche. Annulation tout comme en 2021. Incertitudes climatiques et restrictions dues aux mesures de santé publique en contexte pandémique. Perspectives 2021-2022: réévaluation du maintien de cette activité.

Remerciements au CA.

7. Présentation et adoption des États financiers au 31 mars 2021 accompagnés du rapport de mission d'examen **17:00**

Présentation par ERIC LABRIE, CPA AUDITEUR, CA MALLETT S.E.N.C.R.L.

Rapport de mission d'examen : rien ne laisse croire que les états financiers de l'OBVM ne donnent pas une image fidèle de sa situation financière (en date du 27 juillet 2021);

Revenus et dépenses de la GIRE : 193 729\$ de subvention, 194 294\$ au total avec l'intérêt (même montant que les dépenses) sur le 246 000\$ qui était disponible;

Un report de 52271\$ est disponible pour compléter des tâches prévues en 2020-2021 entre le 1er avril et le 30 septembre 2021. (Avenant 1-Convention 2020-2021);

Revenus et dépenses autres projets : 94 363\$ de subventions, dépenses de 80 347\$ (excédent de 14 016\$ pour l'année).

Évolution des soldes de fonds : 118 369\$ non affectés et en immobilisation corporelles.

108 463\$ non affecté (bonne nouvelle)

113 162\$ de fonds de placements

Monsieur Tanguay a eu des problèmes de connexion, il demande la relève par madame Thibeault (17:18)

Madame Thibeault informe les participants que nous avons dû changer de comptable au début du mois de mars 2021, ce qui a retardé la sortie de nos états financiers.

Résolution 2021-07-27_4: Que l'assemblée générale adopte les États financiers au 31 mars 2021 accompagnés du rapport de mission d'examen.

Proposé par: Laurier Tremblay

Secondé par: Gilbert Dupont

Adopté à l'unanimité

8. Règlements généraux et adoption des modifications;

8.1 Attendu que le CA a adopté les résolutions suivantes au CA du 9 mars 2021

1. *Résolution 2021-03-09_4*
2. *Résolution 2021-03-09_5*
3. *Résolution 2021-03-09_6*

8.2 Modifications: Des modifications soulignées ont été apportées aux articles suivants en conformité avec le point 8.1 :

Article 4.1: *Composition du CA : Résolution 2021-03-09_4*

Le C.A. est composé de cinq (5) à neuf (9) membres réguliers.

Le recrutement de nouveaux administrateurs favorise, dans la mesure du possible, la représentativité territoriale et des secteurs d'activité sans négliger l'apport d'expertise du candidat.

Article 4.8: *Quorum : Résolution 2021-03-09_5*

Le quorum des réunions du conseil d'administration est fixé à la majorité absolue des administrateurs en poste .

Article 5.1 Désignation : Nomination d'un comité exécutif. Résolution 2021-03-09 _6

Ajout à l'article 5.1:

5.1.1 Le comité exécutif s'assure de l'exécution des décisions du conseil.

Il exerce tous les pouvoirs accordés au conseil soit par la charte, soit par les statuts et les règlements de l'OBVM, à l'exception de ceux que le conseil se réserve et de ceux qui sont spécifiquement réservés au conseil par la Loi.

Il fait rapport de ses activités au conseil, à chacune de ses séances.

Le comité exécutif exerce notamment les pouvoirs ci-après énumérés, à moins que le conseil ne se les réserve :

a. Adopter des règlements pour sa régie interne ;

b. Préparer le budget, en surveiller et en contrôler l'exécution, effectuer les virements de fonds et voter les suppléments budgétaires, le tout selon les normes fixées par le conseil ;

c. Établir les états financiers en vue de leur présentation au conseil et à l'assemblée des membres;

d. Préparer les projets de règlement à soumettre au conseil ;

e. Décider de l'embauche, du licenciement ou du congédiement du personnel ;

f. procéder à l'évaluation de rendement de la direction générale et voir à la réalisation d'une évaluation de rendement pour l'ensemble du personnel ;

g. Traiter les plaintes et/ou les signalements relatifs à la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes ;

h. Adopter, en cas d'urgence, toute mesure nécessaire à l'administration de l'OBVM, et ultérieurement en faire rapport aux instances dont relève cette décision;

i. Faire au conseil des recommandations sur toutes matières de la compétence de CA;

j: Réaliser tout autre mandat ponctuel qui lui serait confié par le CA;

5.1.2 Quorum du comité exécutif

Le quorum du comité exécutif est fixé à la majorité absolue de ses membres et il doit comprendre au moins un des deux officiers soit le président ou le vice-président.

Résolution 2021-07-27_5 : Que l'assemblée générale annuelle adopte les Règlements généraux modifiés suite aux recommandations du CA par résolutions, le 9 mars 2021.

Proposé par: Laurier Tremblay

Secondé par: Gilbert Dupont

Adopté à l'unanimité

6. (9) Nomination d'un vérificateur financier externe pour l'exercice 2021-2022

Résolution 2021-07-27_6 Que l'assemblée générale nomme la firme Mallette à titre de vérificateur financier externe pour l'exercice 2021-2022

Proposé par: Gilbert Dupont

Secondé par: Laurier Tremblay

Adopté à l'unanimité

7. (10) Élection des administrateurs

7.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections

Résolution 2021-07-27_7 : Que l'assemblée générale nomme Gilbert Dupont, président d'élections.

Proposé par: Huguette Thibeault

Secondé par: Laurier Tremblay

Adopté

Résolution 2021-07-27_8 : Que l'assemblée générale nomme Caroline Baillargeon secrétaire d'élections.

Proposé par: Laurier Tremblay

Secondé par: Gilbert Dupont

Adopté

7.2 Ouverture des mises en candidature et élection

7.2.1

Composition du CA:

NOTE 1: Il est rappelé qu'aux règlements généraux adopté au point 8: que le nombre d'administrateurs recherché est de 5 à 9 membres, que les administrateurs sont en en poste à titre personnel et que le recrutement de nouveaux administrateurs favorise, dans la mesure du possible, la représentativité territoriale et des secteurs d'activité sans négliger l'apport d'expertise du candidat.

NOTE 2 : Le CA élu en AGA du 10 septembre 2020 était initialement composé de 5 personnes

- o Rick Tanguay
- o Dave Therrien
- o Laurier Tremblay
- o Denise Vachon - départ en cours de mandat – 27-01-2021
- o Manon Couturier- fin de mandat – 26-07-2021

Le CA actuel au 27-07-2021 est composé de :

- o Rick Tanguay, Président
- o Dave Therrien, Secrétaire-Trésorier
- o Laurier Tremblay, Administrateur
- o Poste d'officier ou officière au CA vacant: Vice-Président.e

7.2.2 CANDIDATURES :

Considérant que Gilbert Dupont, membre régulier de l'OBVM, propose sa candidature au poste d'administrateur.

7.2.3 Élections.

Une seule candidature proposée par Laurier Tremblay

Résolution 2021-07-27 _9 Que l'assemblée générale nomme Gilbert Dupont, administrateur au CA de l'OBVM.

Adopté à l'unanimité

Suite à donner: Laurier Tremblay propose que le CA soit à la recherche d'une 5^e personne minimalement. Appuyé par Gilbert Dupont.

9. (10) Questions diverses

Monsieur Laurier Tremblay remercie le personnel et les félicite le travail réalisé dans le cadre de la pandémie et félicite le respect de l'horaire de l'AGA, en son nom et celui du CA.

10. (11) Clôture de l'assemblée générale

Résolution 2021-07-27 _10 Que l'assemblée générale déclare la clôture de l'assemblée en visioconférence à 18h06 le 2021-07-27.

Assemblée levée à 18h06 par Huguette Thibeault et remerciement des participants ainsi que du personnel pour son adaptabilité et de son engagement envers un travail bien fait, qui est tout à fait essentiel pour l'organisme et sa mission.



Huguette Thibeault, secrétaire d'assemblée générale annuelle, 11-11-2021



Gilbert Dupont, Vice-Président du CA de l'OBVM le 10-05-2022